



# BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE - Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

## Aménagement ou Production

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette série du baccalauréat technologique est spécifique à l'Enseignement agricole. Elle propose aux élèves une sensibilisation dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement. L'enseignement, diversifié, est basé sur l'acquisition d'une culture technologique, scientifique, économique et humaniste.

### PUBLIC CONCERNE

Élèves issus de seconde générale et technologique envisageant des études supérieures, particulièrement intéressé(e)s par les sciences biologiques, écologiques et agronomiques.

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Être orienté(e) en baccalauréat technologique par le conseil de classe de seconde générale et technologique.
- Présenter au lycée le dossier de candidature selon les modalités proposées lors des phases d'orientation (fiche de liaison).
- Être affecté(e) au lycée par la commission académique départementale (procédure Affelnet).

L'enseignement optionnel Écologie Agronomie Territoires et Développement Durable (EATDD) est recommandé en seconde générale et technologique mais non obligatoire pour le passage en baccalauréat technologique STAV.

### POINTS FORTS DE LA FORMATION DU LYCEE MARIE DURAND

- **Classes à petits effectifs et infrastructures sur site** (laboratoires et salles spécialisées, exploitation agricole) qui facilitent les apprentissages, le travail en laboratoires et sur le terrain.
- **Carte des enseignements optionnels originale.** En baccalauréat technologique au lycée Marie Durand :
  - Hippologie et Équitation
  - Cinéma et Audiovisuel
- **Sections sportives en rugby et volley**, mises en œuvre en partenariat avec les clubs, associations et fédérations sportives de proximité

### POURSUITES D'ETUDES

- Études supérieures courtes : BTS, BTSA, DUT
- Études supérieures longues : université, classes préparatoires post BTS/DUT, écoles d'ingénieurs en agriculture...

Au lycée Marie Durand, pour les élèves qui souhaitent accéder à des études supérieures courtes, des Brevets de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) :

- **Aménagements Paysagers**
- **Gestion et Maîtrise de l'Eau**
- **Viticulture Œnologie**



## PROGRAMME DE FORMATION

Classe de première		Classe de terminale	
<b>ENSEIGNEMENTS COMMUNS (C)</b>			Hr hebdo indicatif
C1 Français	3h30	C5 Philosophie	2h00
C2 Langues vivantes A et B (Anglais + Espagnol ou Allemand)	3h30	C2 Langues vivantes A et B (Anglais + Espagnol ou Allemand)	3h30
C3 Éducation physique et sportive	2h00	C3 Éducation physique et sportive	2h00
C4 Mathématiques	3h00	C4 Mathématiques	3h00
C4 Technologies de l'Informatique et du Multimédia	0h30	C4 Technologies de l'Informatique et du Multimédia	0h30
C5 Histoire Géographie	1h30	C5 Histoire Géographie	1h30
C5 Enseignement moral et civique	0h30	C5 Enseignement moral et civique	0h30
C5 Éducation sociculturelle	1h00	C5 Éducation sociculturelle	1h00
<b>ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉS (S)</b>			
S1 Gestion des ressources et de l'alimentation (Biologie Écologie, Agronomie, Physique Chimie, Agroéquipements)	6h45	S1 Gestion des ressources et de l'alimentation (Biologie Écologie, Agronomie, Physique Chimie, Agroéquipements)	6h45
S2 Territoires et sociétés (Sciences économiques et sociales, Éducation socioculturelle)	2h30	S4 Territoires et Technologie : Aménagement ou Production (Sciences et Techniques, Sciences économiques et sociales)	4h30
S3 Technologie : Aménagement ou Production (Sciences et techniques)	3h00		
<b>AUTRES</b>			
Accompagnement personnalisé	2h00	Accompagnement personnalisé	2h00
Vie de classe	9h/an	Vie de classe	9h/an
<b>ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS : voir fiche spécifique</b>			

### ➤ Stages individuels et collectifs

- |   |            |
|---|------------|
| • période de formation en milieu professionnel                | 5 semaines |
| • stage « Territoire, développement, ressources et produits » | 1 semaine  |
| • stage « Étude d'une activité dans un territoire »           | 1 semaine  |
| • stage « Éducation à la santé et au développement durable »  | 1 semaine  |

## ORGANISATION DE L'EXAMEN

- |   |      |
|---|------|
| - Contrôle continu  |      |
| Résultats des bulletins scolaires de première et de terminale                 | 10 % |
| Contrôles en cours de formation (CCF) (C2 à C5 hors Philosophie, S1 à S4)     | 30 % |
| - Épreuves terminales   | 60 % |
| Épreuves anticipées de première (C1)  |      |
| Épreuves finales en terminale (S1 et S4 pour partie, Philosophie, oral final) |      |